Licence Professionnelle Bâtiments à Hautes Performances Énergétiques

OBJECTIFS

La **licence professionnelle « Bâtiments à Hautes Performances Energétiques »** est destinée à acquérir les compétences pour **la gestion rationnelle de l'énergie thermique et électrique dans le secteur du bâtiment.**

Elle répond aux grands enjeux actuels et à venir de limitation des consommations de ressources fossiles, de réduction des émissions carbonées et de développement des énergies renouvelables.

Les mesures issues du Grenelle de l'environnement imposent des bâtiments basse consommation d'ici 2012 et à énergie positive d'ici 2020, sans compter le gigantesque programme de rénovation de l'ancien. La mise en œuvre de ces mesures requiert de nouveaux savoir-faire et va entraîner un grand besoin de formation dans lequel nous nous inscrivons dès à présent

ENSEIGNEMENTS

26 semaines de formation en entreprise en alternance de six fois un mois

Constructeurs du bâtiment
Bureaux d'études thermiques
Entreprises de génie climatique

en alternance sur quatre périodes

160 h de projet tuteuré

550 h de cours et TD

Bilan énergétique et diagnostic
Conception des bâtiments
Nouveaux matériaux
Bâtiments à basse consommation
Bâtiments passifs et à énergie positive
Energies renouvelables
Maîtrise de la demande d'électricité
Maîtrise du confort d'été

La LP BHPE est une formation par apprentissage habilitée par le CFA*

* Centre de Formation d'Apprentis

DÉBOUCHÉS

Elle vise les compétences suivantes :

- Conception technique d'un bâtiment au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre.
- Audit, conseil et gestion de projet pour la maîtrise des consommations énergétiques

Elle prépare aux métiers de

- technicien de bureau d'études
- économe de flux,
- agent de développement
- gestionnaire de projet
- chargé d'affaire
- technico commercial

Pour former ceux qui construiront l'avenir du développement durable

Conditions d'admission

En contrat d'apprentissage :

Étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2 scientifique (L2, DUT, BTS)
Les BTS et DUT seront de préférence dans la spécialité Energétique ou génie civil.
Ces étudiants seront salariés en contrat d'apprentissage pour un an en formation à mi temps dans une entreprise. Ils reçoivent une rémunération sur 12 mois (53 à 61% du SMIC).

En formation continue :

Techniciens supérieurs de bureaux d'études, de PME, techniciens territoriaux et administratifs, chargés d'études et de mission, titulaires d'un des diplômes cités ci-dessus, ou d'un diplôme reconnu de niveau III, à défaut la validation des acquis d'expérience (par les services compétents)

Dossier d'inscription et compléments d'information

Sur le site : **http://unice.fr/bhpe**

Contacts

Université Nice Sophia Antipolis
Département de Chimie
28 av. Valrose
06 108 NICE CEDEX 2
Tél. 04 92 07 61 59
Contact : BHPE@unice.fr

Lycée polyvalent Léonard de Vinci
214 rue Jean Joannon BP 239
Sophia Antipolis
06 633 ANTIBES CEDEX
Tél. 04 92 91 30 20
Contact : ctgc@ac-nice.fr

CSTB
290, route des Lucioles - BP 209
06904 Sophia Antipolis Cedex
Tél : 04.93.95.67.00

35 entreprises soutiennent et s'engagent d'ores et déjà pour cette formation

...

Université Nice Sophia Antipolis
(Présidence)
Grand Château, 28 Avenue Valrose
BP 2135 - 06103 Nice Cedex 2
Tel : + 33 (0) 4 92 07 60 60

Université Nice Sophia Antipolis
Faculté des Sciences

LP Bâtiments à Hautes Performances Énergétiques

L'Université Nice Sophia Antipolis,

mon visa pour réussir !

Savoir - Emploi & Innovation

http://unice.fr

Lycée polyvalent Léonard de Vinci
académie Nice

CSTB
le futur en construction